

Compte-rendu du vote de juin 2021

L'association « Les amis du marégraphe de Marseille » a été fondée en janvier 2021. Lors de l'assemblée constitutive, ses fondateurs ont confié à un Bureau provisoire le soin de faire momentanément vivre l'Association jusqu'au 30 juin 2021.

Le mandat de ce Bureau, constitué d'Alain Coulomb, président, Claude Fulconis, trésorier, et Michel Rondet, trésorier-adjoint, comportait 4 objectifs dont les 3 premiers ont été remplis et dont le dernier était de convoquer une assemblée générale ordinaire notamment destinée à élire le premier Conseil d'administration. Ce dernier objectif n'a pu être rempli avant le 30 juin.

Le mardi 8 juin, le nombre d'adhérents étant alors de 44, un vote a été organisé pour prolonger le mandat du Bureau provisoire jusqu'au 31 décembre 2021 et modifier son mandat pour :

- continuer à faire grandir et à faire connaître l'Association ;
- étoffer éventuellement le Bureau provisoire ;
- préparer une ouverture du marégraphe au public si celle-ci est possible d'ici la fin de l'année (préparation comprenant notamment la formation de guides-conférenciers) ;
- constituer des petits groupes d'adhérents voulant bien se charger de mettre en œuvre certains des projets de l'Association ;
- convoquer une assemblée générale ordinaire notamment destinée à élire le premier Conseil d'administration.

Les 44 adhérents devaient voter par email avant le 25 juin.

Résultat du vote :

Adhérents ayant la possibilité de voter : 44

Votes exprimés : 43

Votes pour la prolongation du Bureau provisoire et la modification de son mandat : 43

Votes contre : 0

Le mandat du Bureau provisoire est donc **prolongé jusqu'au 31 décembre 2021 et modifié** suivant les dispositions ci-dessus.

Fait à Fontenay-sous-Bois le 26 juin 2021
Alain Coulomb, président de l'Association

